

COLLOQUE D'HISTOIRE

📍 CINÉMA J. PRÉVERT



22 & 23
NOV.
10h30 > 19h

VALEURS & HÉRITAGES DE LA **RÉSISTANCE**

RÉSERVATION CONSEILLÉE : EVENTEMENTS@MAIRIE-GONESSE.FR

7. **Triangle de Gonesse :**
un arrêté préfectoral qui
sacrifie l'avenir du territoire

12. **dossier** Renaissance
urbaine : ces projets qui
transforment Gonesse

LIBRES ! Une exposition et un spectacle retentissants.

Tout au long du mois d'août, la compagnie de théâtre DK-Bel a été en résidence à Gonesse pour préparer une exposition et un spectacle sur la Résistance. Les 20 et 21 septembre, le public a découvert une exposition immersive reconstituant l'ambiance de la France sous l'Occupation, avec des objets d'époque et des archives. Ensuite, une pièce de théâtre retraçant l'histoire des résistants gonessiens a été présentée, plongeant les spectateurs dans des scènes poignantes. Les acteurs ont incarné ces héros avec émotion, mêlant réalisme et symbolisme. La performance a été chaleureusement applaudie par un public touché. Les Gonessiens réentendront parler de DK-BEL en 2025.



Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens

Une nouvelle fois, l'État s'en prend aux collectivités pour compenser ses propres défaillances. Le gouvernement veut que les collectivités contribuent de plus 12% à l'effort budgétaire, alors qu'elles ne représentent que 8% de la dette nationale !

À Gonesse, c'est près d'un million d'euros, initialement prévu pour améliorer le bien-être des Gonessiens, qui sera autoritairement prélevé par l'Etat qui poursuivra en parallèle le délestage de ses missions sur les épaules des collectivités qui se retrouvent aujourd'hui généralement seules à assurer la sécurité des habitants, la qualité de l'éducation (en bataillant contre l'absence des professeurs dans les écoles), l'accès à la santé, autant de missions qui pèsent lourd dans le budget des communes.

Les villes sont, encore une fois, mises devant le fait accompli et doivent pallier les manquements de l'État. Ce sont pourtant elles qui réparent la démocratie et redonnent confiance dans les politiques publiques au quotidien.

Le travail de sape initié par le Président de la République, désormais poursuivi avec détermination par le gouvernement Barnier, constitue une véritable catastrophe politique, démocratique et financière pour notre pays.

Je ne ferai aucune concession à l'État qui, sur l'ensemble des projets d'importance locale, nous a suffisamment abandonnés depuis des années.

Fidèlement. **G**

Jean-Pierre Blazy

Maire de Gonesse



SOMMAIRE

4• retour sur

7• Triangle de Gonesse

Ligne 17, la nouvelle gare de Gonesse bientôt prête
Triangle de Gonesse : un arrêté préfectoral qui sacrifie l'avenir du territoire

8• nuisances aériennes

Habiter sous le bruit des avions
Valorisation du montant des plafonds d'aide à l'insonorisation, déposez votre dossier !

10• événement

Colloque d'Histoire : valeurs et héritages de la Résistance

12• Renaissance urbaine : ces projets qui transforment Gonesse

16• environnement

Lutte contre les dépôts sauvages : la Ville passe à la vitesse supérieure

17• enfance

L'art de bien manger, ça commence jeune

18• hommages

Retour sur l'hommage à Daisy Guglielmetti
Disparition de Jean-Pierre de Luri, organiste à Saint-Pierre Saint-Paul

19• jumelage

La Sagra della Patata, la fête de la pomme de terre de Leonessa

20• santé

Duoday, une journée d'insertion aussi inclusive que Gonesse

21• bien manger

Une boulangerie d'aujourd'hui mais comme avant

22• culture

De Gonesse à l'Agglomération, le musée d'histoire et de société évolue

23• jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes : bienvenue aux heureux élus !

24• infos pratiques

26• sortir

29• menus

30• tribunes

CULTURE



Ouverture des saisons culturelle et du cinéma

Fin septembre, la saison culturelle et celle du Cinéma se sont ouvertes avec succès ! Vous êtes venus nombreux au spectacle *Puzzling* qui a trompé notre bon sens avec ses tours de magie mais a conquis notre cœur par le talent des artistes ! « Ni chaînes, ni maîtres », le film de Simon Moutairou, ou plutôt ce chef-d'œuvre, percutant, époustoufflant et émouvant. 

ANNIVERSAIRE



Journées Européennes du Patrimoine

Les 20 et 21 septembre, la compagnie de théâtre DK-Bel a présenté l'exposition et le spectacle *LIBRES !*, une double performance montée avec le service Archives et Patrimoine et qui a laissé une vive impression dans l'œil des Gonessiens venus à la manifestation. L'événement a épaté tout le monde grâce au talent des six comédiens de la compagnie. De plus, deux parcours « Gonesse dans la Résistance » ont été organisés à travers les rues du Centre-ville et des Marronniers. 

ÉVÉNEMENT



Octobre rose 2024

Durant tout le mois d'octobre, la Ville vous a proposé différentes animations dédiées à la lutte et à la prévention du cancer du sein. En partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale Santé du Val d'Oise, la Ville a notamment proposé un atelier santé et des rencontres au cours desquelles vous avez pu échanger avec des professionnels de la santé. Le 11 octobre, un Mammobus était également à disposition des habitantes notamment pour une sensibilisation à l'autopalpation des seins. **G**

SÉCURITÉ



Pose de la première pierre du siège de la Police municipale

Le 19 octobre, le Maire Jean-Pierre Blazy, avec la présence de Thomas Vatel, conseiller départemental en charge de la sécurité, d'Éric Schahl, conseiller régional d'Ile-de-France, et de Cyril Alavoine, sous-préfet d'Argenteuil, a symboliquement posé la première pierre du siège de la Police Municipale. **G**



Ligne 17, la nouvelle gare de Gonesse bientôt prête

Ce jeudi 17 octobre 2024, le Maire Jean-Pierre Blazy, accompagné de Gonessiens a visité le chantier de la gare de Gonesse, situé sur la future ligne 17 du Grand Paris Express.

Ensemble, ils ont constaté le très bon avancement des travaux de la gare qui se poursuivent sans encombre. Le tunnel est en effet creusé, la partie aérienne commence à sortir de terre. En effet, les travaux de remblayage pour amorcer le viaduc et le tronçon aérien ont débuté.

Pour rappel, la ligne sera partiellement aérienne. En effet, à partir de la gare de Gonesse, le métro sort de terre pour traverser l'autoroute A1 sur un viaduc. Le trajet vers Le Mesnil-Amelot, ville terminus de la ligne, se terminera sous terre. La ligne 17 comportera donc 9 stations entre Saint-Denis Pleyel et Le Mesnil-Amelot sur une distance de 26,5 km.

Sa mise en service est prévue en trois temps :

- **2026** : le tronçon Saint-Denis Pleyel Le Bourget-Aéroport sera fonctionnel.
- **2028** : la partie Le Bourget-Aéroport Parc des Expositions, dans laquelle se trouve Gonesse, ouvrira ses portillons automatiques.
- **2030** : la fin du parcours sera mise en fonction entre Le Parc des Expositions et Le Mesnil-Amelot.



Aujourd'hui, le chantier arrive à une étape importante puisque les travaux d'aménagement de la gare vont commencer début 2025 et jusqu'en 2027, avant la période d'essais des automatismes de conduite. Cette période d'essais se déroulera de 2026 à 2028, année de mise en service de la gare de Gonesse.

Des milliers de voyageurs pourront se rendre du Mesnil-Amelot à Saint-Denis et vice et versa en moins de 25 minutes. Cette ligne représente donc une véritable opportunité de développement du territoire pour Gonesse. Les habitants verront leurs temps de trajet considérablement réduits et les voyageurs bénéficieront d'une offre de mobilité largement renforcée autour de la gare de Gonesse.

> Les travaux de la ligne 17 avancent donc très bien et dans 4 ans, la gare de Gonesse sera en service. 🇸🇫



Triangle de Gonesse : un arrêté préfectoral qui sacrifie l'avenir du territoire

Le 17 septembre dernier, dans un acte unilatéral et autoritaire, le préfet du Val d'Oise a pris la décision choquante de supprimer la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Triangle de Gonesse, sans la moindre consultation du Conseil municipal de Gonesse.

Face à cette agression institutionnelle, la ville de Gonesse réagit avec fermeté et dépose un recours gracieux auprès du Préfet pour obtenir l'annulation pure et simple de cet arrêté injustifiable. Ce recours, mécanisme prévu par le Code des relations entre le public et l'administration, n'est pas seulement une simple demande de révision. C'est un acte de résistance contre une décision arbitraire et bureaucratique qui ignore les réalités locales et les efforts déployés pour construire un avenir durable pour Gonesse et ses habitants. Ce n'est pas seulement une question administrative, c'est une bataille politique pour la justice territoriale et la défense de l'intérêt public.

Le 9 juillet dernier, une ultime réunion publique s'est tenue à la Salle Jacques Brel, marquant la conclusion d'un cycle de concertation démocratique sur la modification du périmètre de la ZAC. Le projet était déjà passé d'une emprise de 280 hectares à 110 hectares, une réduction conséquente qui n'a pas été prise à la légère, mais en intégrant pleinement les impératifs écologiques et sociaux.

Autour de la future gare du métro 17, ce projet prévoit la création d'un lycée agricole et d'une cité internationale. Loin d'être une simple infrastructure de transport, cette gare doit être le moteur d'un développement cohérent, respectueux de l'environnement, et porteur d'avenir pour notre jeunesse.

Mais qu'en reste-t-il aujourd'hui, après l'arrêté préfectoral ? Rien qu'un champ vide, déserté de tout sens, laissé à l'abandon par une décision technocratique qui ne sert que des intérêts économiques froids et déconnectés du terrain. En supprimant cette ZAC, le préfet impose un futur stérile à Gonesse, où la gare du Grand Paris ne serait qu'une infrastructure fantôme, dépourvue des aménagements nécessaires pour accueillir les usagers et dynamiser le territoire. Rappelons-le, le Maire est élu par les Gonessiens, et à ce titre, il est le seul responsable de l'avenir de la collectivité locale. Il ne laissera pas cette décision arbitraire piétiner la souveraineté de Gonesse et ses projets de développement durable.

> Le Maire a donc déposé un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise, un geste qui porte l'espoir de renverser cette décision absurde. Le Triangle de Gonesse mérite mieux. Cette bataille est la nôtre, et elle ne fait que commencer. 



Habiter sous le bruit des avions

À l'occasion d'une conférence-débat à l'Université de Cergy, Didier Desponds, auteur du livre « habiter sous le bruit des avions » postfacé par le Maire Jean-Pierre Blazy, a invité ce dernier à y intervenir pour développer son approche politique.

Le Maire Jean-Pierre Blazy a pu alors présenter sa vision politique du problème des nuisances sonores tout en appelant à une réduction du trafic aérien, notamment la nuit. La consultation publique du 24 mars 2024, organisée à l'initiative du Maire, avait d'ailleurs occasionné une forte mobilisation et 92 % des votants avaient voté en faveur de la limitation des vols et leur interdiction entre 22h et 6h.

Mais au-delà des réductions indispensables du survol de Gonesse et notamment nocturne, le Maire a insisté pour voir émerger une volonté politique en réponse aux inégalités spatiales. En effet, la pression foncière à proximité de la petite couronne engendre des inégalités en Ile-de-France en défaveur des zones paupérisées.

Il est donc nécessaire, selon le Maire, que les décideurs politiques adoptent une approche équilibrée. Sans interdire le transport aérien, il faut préserver la santé et le bien-être des riverains. L'émergence d'une telle approche implique que l'ensemble des acteurs territoriaux se mobilisent pour apporter une réponse politique. À ce titre, le modèle développé par les EPTA (Établissements Publics de Territoire Aéroportuaire) ou communautés aéroportuaires est à encourager. Effectivement, ces communautés aéroportuaires rassemblent les communes parties des PGS (Plans de Gêne Sonore), dégageant ainsi « un réel pouvoir de gestion et de décision », affirme le Maire. 

Baromètre des nuisances aériennes

/// SEPTEMBRE 2024

Nombre de fois que des avions ont dépassé les 65 dB*



Le jour de 6h à 22h

311 vols à plus de 65 dB



La nuit de 22h à 6h

43 vols à plus de 65 dB





Revalorisation du montant des plafonds d'aide à l'insonorisation, déposez votre dossier !

Depuis 2003, le Groupe ADP s'est vu confier par l'État la gestion de l'aide financière à l'insonorisation des logements au voisinage des aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Le Bourget et Paris-Orly. 71500 logements ont été insonorisés pour un montant total d'aide versée de 717 millions d'euros.

Pour rappel, le dispositif d'aide aux riverains est financé par une Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA) à laquelle sont assujetties les compagnies aériennes. En 2023, au niveau national, les recettes de la TNSA se sont élevées à 43,7 millions d'euros, dont 25,94 millions pour Paris-CDG. En 2024, les prévisions de recettes au niveau national sont de 45 millions d'euros, dont 27,4 millions pour Paris-CDG.

Depuis juillet dernier, un arrêté interministériel du 26 décembre 2023 a été confirmé qui revalorise de 25% le plafond des subventions financées par la TNSA. Les moyens supplémentaires ainsi débloqués permettent de répondre sans délai à l'ensemble des demandes déposées depuis 2022.

L'entrée en vigueur de cette revalorisation est effective depuis le 6 janvier 2024. Néanmoins, pour être éligible à la hausse des subventions, il faut avoir fait sa demande et avoir reçu une notification d'attribution de l'aide après le 6 janvier 2024.

Sur le site du gouvernement www.geoportail.gouv.fr/ un Système d'Information Géographique (SIG) vous permet de vérifier si votre logement est situé dans le Plan de Gêne Sonore (PGS).

Pour déposer votre dossier, c'est facile !

Composez le numéro vert gratuit **0 805 38 36 88** ou rendez-vous sur le site **www.aideinsono.fr**.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous rendre sur le site Internet du groupe ADP **www.entrevoisins.org**

Pour parler au référent de la Ville, vous pouvez appeler au **01 34 45 19 55** pour vous accompagner dans votre démarche de dépôt de dossier.

> Dans la dernière enquête de satisfaction réalisée auprès des riverains ayant achevé les travaux d'insonorisation durant l'année 2023, 99% d'entre eux considèrent que le niveau de bruit est supportable dans leur logement. 🇫🇷



22&23
NOV.
10h30-19h

COLLOQUE
D'HISTOIRE

📍 CINÉMA J. PRÉVERT

VALEURS & HÉRITAGES DE LA RÉSISTANCE

RÉSERVATION CONSEILLÉE : [EVENEMENTS@MAIRIE-GONESSE.FR](mailto:evenements@mairie-gonesse.fr)



Colloque d'Histoire : valeurs et héritages de la Résistance

Dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération tout au long de l'année 2024, vous êtes invités à participer à deux journées d'Histoire consacrées à la Résistance, **les vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024.**

Ce colloque inédit réunira des historiens et des chercheurs de renom, qui partageront leurs recherches et leurs réflexions sur les figures emblématiques de la lutte contre l'occupant. À travers des conférences, des tables rondes et des projections de films, ces échanges permettront de revivre ces années cruciales, préfiguration des grandes avancées sociales et politiques que nous devons au Conseil National de la Résistance.

Le vendredi 22 novembre débutera avec une conférence de Pascal Blanchard, historien reconnu, sur le rôle des étrangers et coloniaux dans l'armée française et la Résistance. L'après-midi, Annette Wiewiorka, spécialiste de la Shoah, analysera l'Affiche Rouge, symbole poignant du combat des étrangers pour la liberté en France. Une table ronde abordera ensuite les aspects éclairants et parfois méconnus de la Résistance, suivie de la projection du film *L'armée du Crime* de Robert Guédiguian, qui raconte cette lutte avec force.

Le samedi 23 novembre, Jean Vigreux et Dimitri Manassis ouvriront la journée avec une conférence sur la figure inspirante de Rino Della Negra, footballeur et résistant. Des tables rondes proposeront des réflexions sur la contribution des étrangers à la Résistance

et sur la manière dont cette histoire a été transmise, à la fois par ses acteurs et par les historiens. La journée se terminera par une intervention de Frantz Malassis sur l'importance de la mémoire collective et du **Concours National de la Résistance et de la Déportation**, suivie d'une visite-conférence dédiée à Marthe Chenon-Thivet, une femme engagée, et de la pièce poignante **Une opérette à Ravensbrück**, de Germaine Tillion.

Cet événement n'est pas simplement une rétrospective, mais un rappel nécessaire que les valeurs portées par la Résistance – justice sociale, solidarité, égalité – ont été le terreau des grandes réformes élaborées par le Conseil National de la Résistance. La sécurité sociale, le droit du travail et tant d'autres acquis qui façonnent notre société actuelle sont les fruits de cette lutte acharnée. Ces deux journées vous inviteront à réfléchir sur l'héritage vivant de la Résistance et sur notre devoir de transmission, pour que ces valeurs continuent d'éclairer nos choix pour l'avenir.

> **Retrouvez le programme complet du colloque sur le site de la Ville. Ne manquez pas cette opportunité unique de plonger dans l'histoire et de rendre hommage à celles et ceux dont l'engagement et les sacrifices ont façonné la France que nous connaissons aujourd'hui.** 🇫🇷

AU PROGRAMME

À votre disposition, une librairie éphémère des ouvrages des historiens présents

Vendredi 22 novembre

10h30-12h

Conférence de Pascal Blanchard
Les étrangers et les coloniaux dans l'armée française et la résistance

12h-14h Espace restauration par une association locale à la MDH Marc Sangnier

14h00-15h15

Conférence d'Annette Wieviorka
Incarnation de la Résistance - Anatomie de l'Affiche Rouge

15h30-16h45

Table ronde avec Annette Wieviorka, Jean-Marc Berlière, Michel Martineau, Jean-Pierre Blazy et Marc Tavernier
La résistance, entre lumière et obscurité

17h30-19h45

Projection du film
« L'armée du Crime » de Robert Guédiguian



« L'armée du crime » retrace l'histoire de Missak Manouchian, poète et ouvrier, qui dirige un groupe de jeunes résistants étrangers à Paris occupé par les Allemands. Ces combattants, issus de diverses nationalités, mènent des attentats contre les nazis et les collaborateurs. En février 1944, vingt-deux hommes et une femme sont condamnés à mort et présentés comme une « Armée du crime » dans une opération de propagande. Ces immigrés, morts pour la France, deviennent des figures légendaires.

Gratuit

Samedi 23 novembre

10h30-12h00

Conférence de Jean Vigreux et Dimitri Manessis
Rino Della Negra, footballeur et partisan

12h-14h Espace restauration par une association locale à la MDH Marc Sangnier

14h00-15h15

Table ronde avec Zoé Grumberg, Jean Vigreux et Dimitri Manessis
La résistance des étrangers

15h30-16h45

Table Ronde avec Matis Bloch, Georges Duffau-Epstein et Guillaume Pollack
L'histoire de la résistance, écrite par ses acteurs puis par les historiens

17h00-17h45

Conférence de Frantz Malassis
Entre histoire, mémoire et citoyenneté : la création du Concours National de la Résistance et de la Déportation

18h-18h30

Visite-conférence par Stéphanie Magalhaes, directrice du musée d'histoire et de société de Gonesse
Exposition sur Marthe Chenon-Thivet (1884-1977), une femme engagée

19h-20h Apéritif dinatoire à la salle Jacques Brel

20h00-21h30

Pièce de théâtre par la Compagnie Nosferatu
« Une opérette à Ravensbrück » de Germaine Tillion
Germaine Tillion utilise l'écriture et le chant pour résister et défendre sa dignité au camp de Ravensbrück en 1944. À travers un texte inspiré du music-hall, elle met en scène les déportées, décrites par un naturaliste avant qu'il ne s'éclipse. Évoquant des chants populaires et des souvenirs joyeux, ces femmes luttent contre leur condition inhumaine avec la joie de vivre. « Une Opérette à Ravensbrück » révèle l'humanité et la fraternité qui persistent malgré l'horreur des camps.

à partir de 13 ans - tarifs : 8€/5€/3€



Christian CAURO

Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au logement

« Les projets de renouvellement urbain dont la ville a besoin ont pris un certain retard malgré la mobilisation de la Municipalité. Le temps de l'urbanisme, qui est toujours un temps long a été pénalisé par un contexte économique post-covid marqué par une forte inflation du prix des matériaux et par une augmentation des taux d'intérêt rendant plus difficile l'accession à la propriété. En outre construire à Gonesse est plus difficile, entre les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France, les contraintes liées à la hauteur de la nappe phréatique en centre-ville et celles liées à l'isolation acoustique nécessaire du fait des avions qui nous survolent.

Depuis la loi ALUR de 2014 les contraintes liées au Plan d'Exposition au Bruit (PEB) ont été desserrées pour les opérations de renouvellement urbain, ce qui doit nous permettre de lutter contre la baisse de la population gonesse que nous enregistrons ces dernières années.

Plusieurs projets commencent à émerger et contribueront à redynamiser notre ville, son parc immobilier et son commerce. D'autres projets ne se sont pas encore concrétisés malgré nos efforts ; c'est le cas de la friche hospitalière pour laquelle un promoteur avait été sélectionné en 2020 et qui n'a toujours pas déposé de permis de construire. C'est également le cas de la maison médicale que nous voulons créer au début de la rue de Paris, au carrefour Jaurès. Mais nous continuons nos réunions avec nos partenaires et des promoteurs pour pouvoir finaliser ces dossiers dans l'intérêt de Gonesse et de ses habitants. »



Renaissance urbaine : ces projets qui transforment Gonesse

La politique de renouvellement urbain est l'un des chapitres importants de la politique de la ville en matière de logement et de cadre de vie. La méthode est simple : rénover et réhabiliter les habitations vétustes ; si impossible, détruire et reconstruire des logements neufs conformément aux règles environnementales et de salubrité. Donc, la politique en matière d'urbanisme transforme la ville tout en préservant et valorisant le patrimoine et les façades de caractère. Les travaux ici présentés constituent des engagements de mandature en voie d'être respectés.

Ces projets qui avancent bien

Ilot Mairie

Avec le partenaire Les Nouveaux Constructeurs (LNC), la municipalité va réaménager un îlot d'adresses à l'angle de la rue de Paris et de la rue de l'Hôtel Dieu, face à l'Hôtel de Ville. Le projet consiste à reconstruire à la place de l'existant un bâtiment en retrait aligné sur le bâtiment de l'agence de la Caisse d'Epargne et permettant un élargissement du trottoir pour les piétons. Au rez-de-chaussée, deux nouveaux commerces seront implantés : une brasserie en angle et le laboratoire d'analyses médicales du 46 rue de Paris dont le déménagement permettra un meilleur accueil, notamment des personnes à mobilité réduite dans des locaux plus fonctionnels. En étage, 52 nouveaux logements seront proposés en accession libre à la propriété, le stationnement des véhicules sera prévu au rez-de-chaussée. Les travaux débute-
ront en 2025.



Ilot Mairie - Vue de la rue de Paris



Vue de la rue de l'Hôtel Dieu

La Ville restera propriétaire du pavillon situé au 6 rue de l'Hôtel Dieu qui sera rénové. Là, sera aménagé un habitat de béguinage. Le béguinage est une forme d'habitat inclusif et partagé, alliant intimité et espaces communs destiné à des personnes âgées et favorisant le bien vieillir ensemble.

Ilot Point du Jour : rue de Paris – entrée de ville

À l'entrée de la ville près de la Fontaine Cyprien, la société Linkcity a obtenu un permis de construire qui prévoit la démolition du garage et d'une maison actuellement dégradés ainsi que l'exploitation d'un terrain vierge face à Magnum. À la place, une soixantaine de logements sera érigée en 2025 dont une partie en accession libre et une autre en logements locatifs intermédiaires. Les berges du Croult bénéficieront d'une renaturation sur une bande de 10 mètres qui permettra une promenade piétonne.



Vue de l'ilot Point du Jour

Les autres projets en cours

Rue du Général Leclerc / Rue Bernard Février

Depuis longtemps, la ville a préparé le futur en préemptant au gré des ventes les bâtiments de la rue du Général Leclerc et ceux de l'angle de la rue Bernard Février permettant aujourd'hui un projet sur 3 sites. Cette opération multisites mêle réhabilitation, restructuration lourde et construction neuve sur plusieurs ensembles immobiliers très dégradés pour réaliser avec un seul opérateur, l'Immobilière 3F (I3F), une opération de logements locatifs intermédiaires de qualité. Du stationnement pour chaque logement sera aussi créé. Une telle opération est rendue possible grâce aux aides du programme Action Cœur de Ville. Les travaux de construction commenceront dans le courant de l'année 2025.



- **Rue du Général Leclerc du 11 au 27 :**
I3F procèdera à une réhabilitation et une restructuration partielle des façades pour en conserver l'esprit. En cœur d'îlot, c'est-à-dire à l'intérieur, des logements neufs seront reconstruits. La future Maison des Cultures Urbaines qui sera construite en fond de parcelle sera accessible depuis le parking Coulanges. Au total, 42 logements sont projetés dont 20 en réhabilitation.



- **Rue du Général Leclerc du 12 au 26 :**
il s'agit d'un ensemble déjà partiellement démolit et très dégradé. L'opérateur reconstruira donc un nouvel ensemble d'une trentaine de logement.



- **Du 12 au 16 rue Bernard Février :**
l'ensemble est très dégradé à proximité immédiate de l'église. Il est prévu d'y construire, à la place, une quinzaine de logements neufs. La démolition interviendra avant la fin de l'année. Le retard des travaux dans cette rue est dû à des câbles d'ENE-DIS qui alimentaient les habitations voisines.

Le chemin vert

La coopérative Les Habitations populaires (LHP), promoteur du projet de construction, a lancé un programme de village écologique « Via Viridi » à Gonesse dont nous vous avons parlé dans un Petit Gonessien précédent. Ce seront 31 maisons individuelles et 11 logements collectifs entre la rue d'Aulnay et le Chemin Vert. La priorité du programme est la qualité environnementale des logements à des prix compétitifs. Il s'agira de maisons individuelles avec des matériaux respectueux de l'environnement qui seront proposés en vente BRS (Bail Réel Solidaire). Le bail réel solidaire permet



Vue du projet chemin vert

à des ménages modestes de devenir propriétaires à un coût relativement abordable par rapport aux prix du marché immobilier. À ce jour, le permis de construire a été délivré et les travaux débuteront courant 2025. Pour en savoir davantage et promouvoir la commercialisation de ces logements, une permanence du promoteur va prochainement voir le jour dans les Maisons des Habitants. N'hésitez pas à vous y rendre.



Rue Emmanuel Rain

Entre le 14 et le 16 rue Emmanuel Rain, la Coopérative Les Habitations populaires (LHP) reconstruira dans le courant de l'année prochaine une petite résidence d'une dizaine d'appartements en BRS, à la place d'un bâtiment qui avait été détruit pour cause de péril.

Le lotissement des Jasmins

À l'angle de l'avenue Kerdavid et de la rue des Jasmins, un lotissement de 20 pavillons tarde à émerger de terre en raison d'un terrain appartenant à une indivision entre les soixante propriétaires précédents. 57 d'entre eux ont vendu leur part. Les trois restants étant des cas complexes, une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est nécessaire pour finaliser le projet. L'enquête publique a eu lieu, et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. La municipalité est donc en attente de l'arrêté préfectoral permettant ensuite d'acquérir par expropriation les parts des trois derniers propriétaires. Les travaux devraient donc pouvoir commencer dans le courant de l'année 2025.

Le Clos Saint-Paul

Le Clos Saint-Paul est un quartier très dense qui présente un accès unique et étroit. La Ville a acquis trois propriétés dont la démolition aura lieu avant la fin de l'année 2024. L'objectif est de décongestionner le clos en créant deux nouvelles voies : l'une en impasse s'ouvrira à partir de la rue Drouhot et l'autre, interne, offrira un espace de circulation qui fait aujourd'hui défaut. Le long de la première voie, une petite dizaine de pavillons sera réalisée et des nouvelles places de stationnement seront créées.

> On le comprend, de nombreux nouveaux logements vont permettre de répondre aux attentes des Gonessiens. Malgré certains retards, les travaux restent en bonne voie d'accomplissement et se poursuivent sereinement. La réalisation de ces travaux constituait un engagement de mandature de la municipalité ; il est en voie d'être tenu. G



Lutte contre les dépôts sauvages : la Ville passe à la vitesse supérieure

Depuis plusieurs mois, la municipalité de Gonesse a renforcé sa lutte contre les dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants laissés dans les rues. La Police municipale et le service Environnement/Propreté travaillent main dans la main face à ces incivilités qui dégradent l'environnement urbain et génèrent des coûts importants pour la collectivité.

Après une première phase de sensibilisation auprès des habitants, une nouvelle étape a été franchie en intensifiant la répression. Un arrêté municipal, en accord avec le Code de l'environnement, a permis de légitimer les sanctions, tandis que des caméras de surveillance et de verbalisation ont été installées dans plusieurs quartiers. Ces dispositifs permettent d'identifier avec précision les responsables des infractions.



Étroite collaboration entre le service Environnement et la police municipale

Depuis le lancement officiel du service début septembre, les résultats parlent d'eux-mêmes :

en un mois, 448 infractions ont déjà été relevées, et les premiers courriers de verbalisation envoyés.

Les amendes, qui peuvent aller de 500 à plus de 3000 euros, visent à dissuader ces comportements et à maintenir la propreté des espaces publics.

Il est également utile de rappeler que des solutions existent pour les encombrants. Le Sigidurs propose un service de collecte gratuit sur rendez-vous chaque lundi à Gonesse, facilitant le dépôt d'encombrants pour les habitants. De plus, de nombreux points d'apport volontaire avec des bornes enterrées sont à disposition pour le tri et la collecte des déchets ménagers.

Enfin, un nouveau projet verra le jour en novembre « journée de l'Environnement » ou « Opération coup de propre ». Plus de précisions seront communiquées ultérieurement.

> Nous comptons sur la participation et le civisme de chacun pour faire de Gonesse une ville propre et agréable à vivre pour tous. G



L'art de bien manger, ça commence jeune

Poursuivant son engagement auprès de l'enfance et la petite enfance, la ville continue d'aménager les temps méridiens des élèves dans le souci de les informer ainsi que leurs parents sur les vertus d'une alimentation et d'un temps consacré au repas, de qualité. Les temps méridiens participent à l'harmonisation du rythme de l'enfant entre les temps scolaires et périscolaires.

I s'agit de faire du temps de midi un temps d'activités enrichissantes, d'animations autour de la santé, du bien-manger, d'activités calmes ou en mouvement permettant à l'enfant de prendre plaisir sur ce temps et de préparer un retour favorable à l'école. Le but de ces activités est de favoriser la lecture, les activités ludiques, fédératrices et préventives, des temps d'échanges, de discussions et de décontraction.

C'est la rentrée pour les tout petits !

La rentrée pour la première année de maternelle aura lieu du 04 novembre 2024 au 08 février 2025 inclus, sur rendez-vous, pour les enfants nés en 2022 ; la prise de rendez-vous se fera uniquement le matin par téléphone.

Les pièces à fournir lors de l'inscription sont les suivantes :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité du représentant légal venant faire l'inscription
- Jugement du tribunal (en cas de séparation)

Apprendre et grandir

Des activités et animations verront le jour, centrés sur plusieurs thèmes tels que le vivre ensemble, le respect de l'autre, le fait de s'occuper et de jouer sans écran, le harcèlement, les discriminations. En outre, les enfants auront aussi la possibilité de lire, de partager un jeu de société à visée éducative et pédagogique ou de découvrir le chant choral qui est un vecteur apaisant et rassembleur. Ces animations qui visent à favoriser l'imagination et à encourager la découverte se dérouleront entre 11h30 et 13h30.

Des écoles pilotes pour commencer

Une expérimentation concrète de mise en œuvre va être lancée dans le courant du premier trimestre sur quatre écoles élémentaires pilotes :

- Marc Bloch
- Marie Curie
- Roger Salengro
- Roland Malvitte

> **Le temps de midi, ainsi animé par des ateliers créatifs et récréatifs, est voué à devenir un cadre original de croissance et d'apprentissage dans lequel les enfants peuvent évoluer selon leurs préférences.** 

Retour sur l'hommage à Daisy Guglielmetti

Le 26 avril 2024, l'historienne gonesseienne Daisy Guglielmetti disparaissait âgée de 86 ans, laissant un vide dans la vie de ceux qui avaient croisé son chemin. Un hommage lui a été rendu le 22 septembre en présence du Maire, Jean-Pierre Blazy.



En marge des Journées européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre derniers, un hommage a été prononcé par le Maire Jean-Pierre Blazy à Daisy Guglielmetti. Daisy Guglielmetti était institutrice et Directrice de l'école Marc Bloch II, dans le quartier de la Fauconnière, à partir de 1988 et jusqu'à son départ à la retraite en 1997. Elle aimait travailler sur les archives communales et ses recherches l'ont amenée à écrire des ouvrages et de nombreux articles, notamment dans les bulletins de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gonesse et du Pays de France. Elle est entrée dans l'association « Les Amis de Gonesse » en 1978 comme trésorière. Cette association étudie et met en valeur les vestiges du passé de Gonesse et de sa région.

Daisy Guglielmetti est aussi l'auteure d'un livre important sur l'histoire de Gonesse : « Gonesse au XX^{ème} siècle, un bourg devient ville ». Elle est aussi co-auteure, avec le Maire, du livre « Le Pays de France en 1900 ». Sa dernière grande contribution fut de rédiger, toujours en collaboration avec le Maire et avec Denis Savineaux, l'ancien archiviste de la Ville, une part importante de ce livre, lequel fut édité pour la commémoration des 800 ans de l'hôpital en 2008. **G**

Disparition de Jean-Pierre de Luri, organiste à Saint-Pierre Saint-Paul

Dans la nuit du 19 au 20 septembre, Jean-Pierre de Luri, organiste à Saint-Pierre Saint-Paul de 1996 à 2022, s'est éteint dans la paix de son foyer et la grâce de la musique, à l'âge de 90 ans.

En 1996, Monsieur de Luri est devenu l'organiste de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Gonesse jusqu'en 2022, année que lui succéda Catherine Navarro. Jean-Pierre de Luri était membre de l'association Patrimonia au sein de laquelle il a notamment travaillé sur les Anges musiciens de l'église. Pour récompenser sa contribution à la connaissance et à la valorisation du patrimoine de la ville, le Maire Jean-Pierre Blazy lui avait remis la médaille de la ville en 2015.

Passionné par la musique, il a été impliqué dans la promotion de l'orgue et sa restauration. Monsieur de Luri a aussi organisé ou joué à de nombreuses re-

prises lors de concerts ou manifestations culturelles organisés par la ville. Les paroissiens et ceux qui ont connu Jean-Pierre de Luri se souviennent d'un homme gentil et très ouvert, toujours disponible, bienveillant et qui avait le souci de transmettre sa passion pour la musique, notamment en organisant des visites et des présentations de l'orgue auprès des élèves des écoles et collèges de notre ville.

Une messe de funérailles a été prononcée le 2 octobre avec ses proches et en présence des Gonessiens qui l'ont connu et du chef organiste de Versailles. **G**





La Sagra della Patata la fête de la pomme de terre de Leonessa

Le deuxième week-end d'octobre, s'est déroulée à Leonessa la fête de la pomme de terre de Leonessa. Retour sur une fête tant gastronomique que traditionnelle.

Le weekend du 12 et 13 octobre, le Pro Loco de Leonessa, c'est-à-dire la vie associative locale, a organisé les festivités de la 34^{ème} édition de la **Sagra della Patata**, la fête de la pomme de terre de Leonessa. C'est un événement devenu un rendez-vous incontournable non seulement pour les Leonessani mais aussi pour les habitants de la Province de Rieti dont fait partie Leonessa ainsi que pour les nombreux visiteurs venus d'Ombrie, région voisine, et même de Rome. À cette occasion, la ville de Leonessa a accueilli un grand nombre de participants venus s'imprégner des traditions locales et des saveurs si particulières de la pomme de terre de Leonessa.

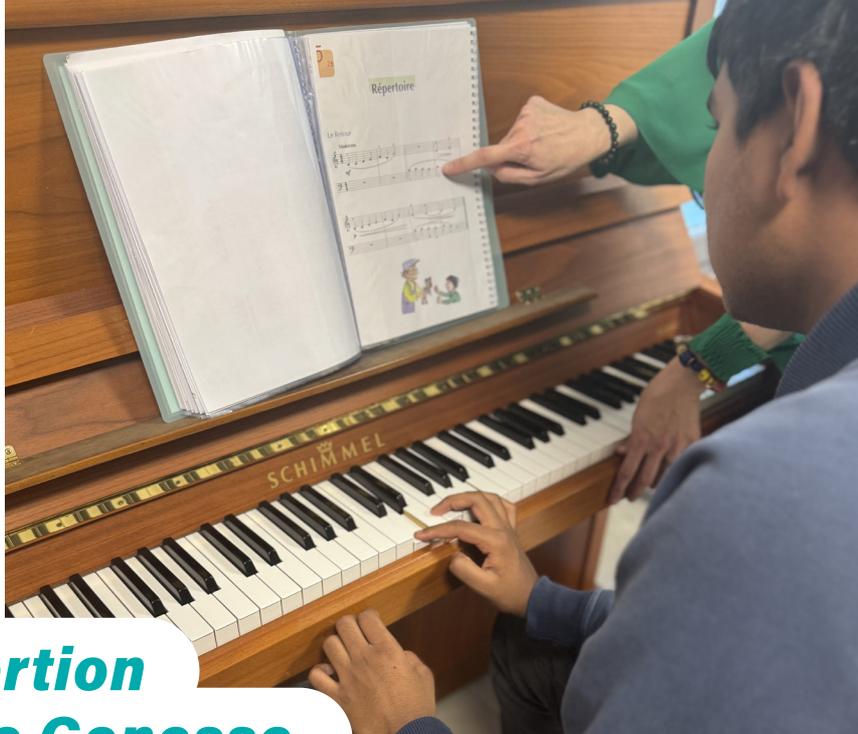
L'événement consacré à l'un des produits alimentaires les plus représentatifs de la région a été l'occasion, pour les visiteurs, de goûter les nombreux plats typiques à base de pomme de terre, depuis les gnocchi classiques jusqu'aux délicieuses pommes de terre frites. Les différents stands disposés dans le centre de Leonessa ont connu un franc succès.

Au-delà de la fête culinaire, la *Sagra della Patata* a aussi été agrémentée d'une riche programmation événementielle qui a égayé la ville davantage. Des spectacles musicaux, des étalages d'artisaneries et des activités pour les familles ont animé le centre de Leonessa.

> Enfin, si vous aussi vous voulez profiter des spécialités italiennes, que vous préférerez la charcuterie au fromage ou l'inverse, vous en aurez l'occasion du 29 novembre au 1er décembre à la Salle Jacques Brel lors du Salon de la gastronomie. **G**



DuoDay
2024

Duoday, une journée d'insertion aussi inclusive que Gonesse

Le DuoDay est une journée nationale durant laquelle une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, pourra découvrir un métier, une entreprise, une association ou une collectivité.

Cette année, le DuoDay a lieu le jeudi 21 novembre. Cette journée offre, aux personnes en situation de handicap, l'opportunité de découvrir un environnement de travail pour certains et d'amorcer un parcours d'insertion pour d'autres. Pour la collectivité, cette journée permet de déconstruire les préjugés sur le handicap au travail et de renforcer la politique handicap de la ville.

En plus de participer à cette journée, la ville de Gonesse accompagne des élèves en situation de handicap tout au long de l'année. C'est le cas de Nana Chikashua, professeur référent Handicap à la Maison des Arts (MDA). Pour Le Gonesse, nous avons participé à l'un de ses cours du vendredi.

Nana Chikashua accueille plusieurs élèves en situation de handicap pour des cours individuels de piano. Certains de ses élèves sont porteurs d'autisme, d'autres sont hyperactifs avec des troubles du comportement, ou porteurs d'un handicap moteur ou psychique.

Ce vendredi-là, Koumaran, 18 ans, élève depuis 2018, a bien voulu nous inviter à sa leçon. Objectif du jour : réviser l'Air du Retour. Nana Chikashua nous explique que sa progression a été graduelle. Au début limi-

tées aux lectures chantées, c'est-à-dire limitées à chanter les notes, les leçons ont évolué progressivement jusqu'à ce que Koumaran soit capable de jouer avec plusieurs doigts et puis maintenant avec ses deux mains. Le parcours de Koumaran est donc une longue mise en confiance sur la route de la musique.

D'ailleurs, voici ce qu'en dit le personnel de l'hôpital qui assure les ateliers hebdomadaires conçus par la MDA : « la musique est, chez les enfants présentant des troubles autistiques, un médiateur privilégié. Des compétences paradoxales purement mélodiques, rythmiques, voire harmoniques peuvent être observées. » La méthode de la MDA de Gonesse conduit à un véritable effort de démocratisation de la musique pour la rendre accessible à tous.

> **Sous l'impulsion de Pierre Bénichou, ancien référent handicap, le personnel de la MDA : Aquilès Tapia, professeur de guitare, François Vernay, professeur de saxophone, Sandrine Vivier, professeur d'art plastique, Marie Dablanc, professeur de théâtre, Stéphane Tanascaux, professeur d'art plastique et évidemment Nana Chikashua, professeur de piano, œuvrent ainsi à la mise en place d'un accompagnement allant toujours vers une meilleure inclusion. **



Une boulangerie d'aujourd'hui mais comme avant

Depuis la rentrée scolaire, une nouvelle boulangerie fournit le pain dans les restaurants scolaires municipaux. C'est la boulangerie Rouget, située dans le Val d'Oise, et qui a la particularité de proposer aux cantines de Gonesse un pain dit « Tradition ».

La Ville de Gonesse ayant une longue tradition de boulangers forains qui entre les XVII^e et XVIII^e siècles allaient vendre à Paris « le bon pain de Gonesse », la Ville tient à offrir aux cantines des écoles un pain de qualité. En effet, le pain fait avec des farines de seigle ou au levain constitue un aliment avec une forte valeur nutritionnelle et était historiquement un aliment nutritif du quotidien.

Le lundi, mardi et vendredi plus un mercredi sur deux, la Boulangerie Rouget livre du pain traditionnel. Le jeudi et un mercredi sur deux, elle prépare un pain façon « autrefois ». Un jeudi matin, nous avons mis le réveil à l'heure des boulangers et nous nous sommes rendus dans leur atelier. Comment est fabriqué le pain que mangent nos enfants ? On vous explique ici.

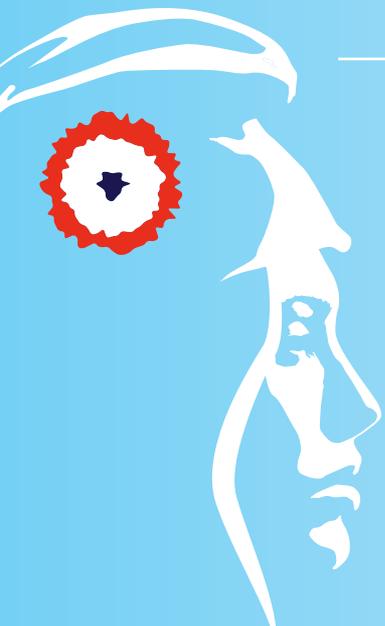
À 3h00 du matin, nous arrivons à la Boulangerie Rouget à Beaumont, l'un des trois sites de l'enseigne où est fabriqué le pain pour la restauration scolaire.

Concernant la baguette Tradition, sa farine est labélisée « Label Rouge ». Pour un kilogramme de farine, sont ajoutés 50 grammes de levain, ce qui correspond à environ 10 grammes de levain par Tradition. Cette répartition donne au pain sa vertu nutritionnelle, aujourd'hui totalement absente d'une baguette de supermarché.



Pour le pain dit d'« autrefois », il est composé à 60% de farine de meule BIO, 30% de farine T65, et 10% de farine de seigle BIO. Les boulangers mettent 400 grammes de levain par kilo de farine, ce qui correspond à 18% de levain.

La préparation ayant été faite la veille au soir, elle est alors pétrie puis mise en autolyse, c'est-à-dire que la farine est mélangée à l'eau. L'autolyse a pour effet d'hydrater le mélange et donc de l'adoucir. Ensuite, la préparation est mise au four pendant une heure. La température variant de 180 à 230°C, le pain est ensuite laissé à refroidir. À 7h00, le pain est tranché et prêt pour la livraison vers les cantines de Gonesse ! 



CONSEIL MUNICIPAL *des jeunes*

Promotion 2024-2025

Conseil Municipal des Jeunes : **bienvenue aux heureux élus !**

Les élections ont eu lieu le 25 septembre dernier au lycée pour renouveler le Conseil Municipal des Jeunes et le vendredi 18 octobre pour les collégiens.



Les nouveaux conseillers municipaux jeunes seront très bientôt invités à participer à un séminaire d'installation, le temps d'un week-end en décembre 2024. Ce sera l'occasion de travailler sur les objectifs et le programme de leur mandature, comme par exemple :

- Les projets à court, moyen et long termes
- La formation sur les missions du CMJ
- Les actions à mettre en place

Une nouveauté cette année : un tutorat est mis en place pour accompagner les nouveaux élus. En effet, les jeunes élus commencent leur mandat avec de riches idées mais manquent parfois de connaissances de l'institution pour les déployer efficacement. C'est pourquoi, afin d'assurer la continuité du CMJ dans le temps long, deux anciens membres viendront encadrer les nouveaux élus pour leur offrir un tutorat qui leur permettra de faire vivre leurs idées avec plus de force. Ainsi le rôle de transmission des pratiques et des valeurs du CMJ sera pleinement réalisé par les anciens.

Formation tutorée

Pour lancer la promotion 38 du SCMJ, une formation s'est tenue du 21 octobre au 25 octobre 2024 avec au programme :

- Un atelier de sensibilisation sur la thématique des discriminations, assuré par le nouveau service Lutte contre les discriminations.
- Un atelier de formation du niveau 1 des premiers secours (PSC1)
- Des ateliers sur les « Fake News » et la « Désinformation »
- Une visite du Musée National d'Histoire et de l'Immigration (MNHI) 

La liste des 15 élus du CMJ

M^{me} JAOUINA Salma

M^{me} SUN Ella

M. ALLY Adil

M. ASHOKUMAR Elvine

M. GHANDOU Adam

M^{me} SIPOS Maryam

M. VALOISE Kelian

M^{me} TOURE Khadidja

M^{me} ANNOR Agnes

M. MERISE Jordan

M. TRAORE Yanis

M. ROCCA CAMARA Dario

M^{me} RAHLI Amene

Noms des deux élus

IEM M. Fockenberghé à venir

Le Téléthon, la solidarité en action

Le samedi 30 novembre, à partir de 10h, une journée de solidarité est organisée à Gonesse sur le parvis de la commémoration de l'abolition de l'esclavage et au gymnase Jesse Owens. Dès 10h du matin, 6 vélos s'élanceront afin de parcourir 1493,10 km virtuellement jusqu'à Leonessa. 1km parcouru = 1 euro pour le Téléthon. De plus, il sera possible de construire collectivement un igloo de solidarité. Des épreuves sportives auront lieu toute la journée, comme de l'escalade nocturne, du badminton et des combats de sabre laser. Un repas convivial au prix de 2 € symboliques est prévu à 19h. Venez avec votre assiette et vos couverts. Une vente solidaire sera aussi organisée par le Rotary Club. Tous les fonds collectés seront reversés au Téléthon.

> Pour tout renseignement et inscription au repas : telethon2024@mairie-gonesse.fr, CCAS au 01 30 11 55 20 et les trois maisons des habitants. 



Qui était Raymond Rambert ?

Vous êtes certainement déjà passé dans l'avenue du même nom, qui jusqu'en 1978 s'appelait « Route d'Arnouville et avant, au 19^e siècle, route de Paris à Gonesse. Pourquoi cet homme né à Senlis le 12/09/1900 a-t-il une avenue à son nom dans Gonesse ? Raymond Lucien Pierre RAMBERT, ingénieur en chef à la SATAM de la Courneuve (Société Anonymes pour tous les Appareillages Mécaniques) s'installe à Gonesse vers 1935 au 13 route d'Arnouville avec son épouse et son fils. Engagé volontaire pendant la première guerre mondiale, il fait la campagne contre l'Allemagne et dans les colonies du 28/08/1918 au 30/10/1919. Il est rappelé en 1939 au service des essences des Armées jusqu'au 01/01/1940. Dès le 05/11 de la même année, il s'engage dans la Résistance au Comité Central des Classes Moyennes puis reçoit une formation paramilitaire en 1943 par l'OCM. Il transmet des renseignements, d'autant qu'il a de très bonnes notions d'anglais, aide les réfractaires et les prisonniers de guerre évadés à passer en zone libre, effectue des sabotages et

s'occupe du recrutement. Il est arrêté par la commission de l'Armistice de Marseille pour dissimulation d'armes de guerre de l'armée française le 08/04/1943, il ne sera emprisonné que 5 jours. Ses services armés sont homologués du 1/05/1943 au 30/08/1944. Il est chef de Bataillon, du groupe FFI. Gonesse avec pour grade Capitaine et dirige le secteur. Il participe à la Libération de la ville et de ses entourages en aout 1944. Médaille de la Résistance dès le 31/03/1947, il reçoit le titre de chevalier le 27/11/1946 puis d'officier de la Légion d'honneur le 14/06/1951 avec la croix de guerre avec palme. Il fait partie du comité de Libération de Gonesse en 1944 avec Robert BRENOT. Il est conseiller municipal sous Emmanuel Rain entre 1947 et 1971. Il meurt à son domicile gonesseien le 07/05/1973, une plaque commémorative y est alors installée.



état civil

NAISSANCES

31 juillet : KECHIOUCH Adem
1^{er} août : ASAD Wali, Mohamed
7 août : NGESI LUMBA Elysha, Amarayah
8 août : TRIKI Youssef
9 août : DORSO Mylann, Franck, Jullian
13 août : GUISSSE Fatima Zahra
13 août : AGGOUNE Liam
19 août : BÜYÜKOKAK Aylann
19 août : KANTÉ Aboubacar-Sidiq
22 août : FAHID Dawood
23 août : KARATAY Anna

25 août : BELMOKHTAR Kaïs, Mounir, Alain

28 août : SIMPARA Nana

MARIAGES

3 août : ZLAF El Mustapha & DARBO MASSALOU Kaguer
24 août : COSKUN Ali Can & TANRIVERDI Rabia Rujdi
31 août : KANDASAMY Sabiren & BALAKICHENACHETTIAR Anushiya
31 août : HASSOUNA Jonathan Alexandre & AZMANE Amina Sarah Helena
7 septembre : HURTUS Mehdi-Rodrigue & MONTABORD Leslie Allison
7 septembre : DHOUDAIN Dominique Jean-Paul & BAUDOU Sarah Carine Annaëlle
14 septembre : MARTINS Dilal & ZEKRI Lylia, Katia
14 septembre : MEHIAOUI IDIREN Samy Nasser & AMIN Samiha
28 septembre : ÇETINTAS Hüseyin & TANRIVERDI Beritan

4 septembre : YAMAN Eva

13 septembre : EDOUZIN Émilie



le Village des Créateurs

UN RENDEZ-VOUS UNIQUE DU 12 AU 15 DÉCEMBRE 2024

UN VILLAGE DES CRÉATEURS DEVANT LA SALLE J.BREL
 CRÉATEURS, ARTISANS, PRODUCTEURS
 RÉSERVEZ VOTRE CHALET : EVENEMENTS@MAIRIE-GONESSE.FR

UN MARCHÉ DE NOËL ASSOCIATIF À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE J.BREL
 ASSOCIATIONS INSCRIVEZ VOTRE PARTICIPATION :
CLVAPRESIDENCEDEGONESSE@GMAIL.COM

INSCRIVEZ-VOUS !

JEU. 12 DÉC. / 18H VENEZ ASSISTER À L'ILLUMINATION DU SAPIN, À LA SCULPTURE SUR GLACE D'UN OURS POLAIRE, ET À LA COUPE DU PANETTONE À L'ESPACE JACQUES BREL



Les élus viennent à votre rencontre !

Une fois par mois, venez échanger avec vos élus sur les réalisations, les projets en cours et ceux à venir. Venez partager vos retours, vos suggestions et vos visions pour l'avenir de notre ville.

- > **La première rencontre aura lieu le samedi 16 novembre après-midi à la Fauconnière !** Ensuite vos élus seront à Saint-Blin le samedi 14 décembre matin. 

Expérimentation de stationnement résidentiel

Du 15 novembre au 15 décembre, une expérience de résidentialisation des véhicules aura lieu dans certaines rues cibles de la ville. L'objectif : endiguer les problèmes de stationnement tout en le rendant plus sûr.

Comme dans beaucoup de villes de France, les zones bleues réservées au stationnement résidentiel vont être mises en place. Les zones bleues de stationnement sont réglementées du lundi au samedi, sauf les jours fériés. Pour stationner sur ces zones, l'apposition d'un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée est obligatoire et donne droit à un stationnement gratuit d'une durée maximale d'1h30. Les habi-



tants concernés par ces zones bénéficieront d'un macaron « résident » leur permettant de stationner sans limite de temps, en l'installant de façon visible à l'intérieur du véhicule au niveau du parebrise avant. Pour faire une demande de macaron, les habitants devront indispensablement se présenter au poste de la Police Municipale et se munir d'un justificatif de domicile, de la carte grise du véhicule à la même adresse et d'une pièce d'identité.

- > **Un macaron de stationnement en zone bleu sera distribué par foyer.** 



SORTIR À GONESSE

ATELIERS SPECTACLES
SORTIES SPORT CINÉMA

HUMOUR



VENREDI
8 NOV. : SALLE J.BREL
20H

Soirée stand-up

AVEC JASON BROKERSS, HUGO TOUT SEUL,
LISE DEHURTEVENT, SULO ET NAM-NAM

CULTURES
URBAINES
CULTURES PLURIELLES

DURÉE : 1H40 / TARIFS : Adultes : 15€ - Enfants : 10€ / À PARTIR DE 10 ANS

Pour cette soirée exceptionnelle, nous vous proposons un plateau avec plusieurs artistes du stand up, connus et à découvrir, ce qui se fait de mieux en la matière aujourd'hui. Apprêtez-vous à rire aux éclats car cela va envoyer du lourd, des humoristes aux talents fous que vous n'oublierez pas, rivalisant de provocations et de punch line plus féroces les unes que les autres, ces cinq humoristes vous feront hurler de rire. **En première partie, des jeunes talents de Gonesse présentent leur spectacle de stand-up.**

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

THÉÂTRE



VENREDI
15 NOV. : SALLE J.BREL
20H

Libre arbitre CIE GRAND CHELEM

pivo
SCÈNE CONVENTIONNÉE
ART EN TERRITOIRE

DURÉE : 1H40 / TARIFS : 8€ / 5€ / 3€ / À PARTIR DE 14 ANS

Berlin 2009. Championnat du monde d'athlétisme. Caster Semenya remporte la médaille d'or du 800 mètres femmes. Aussitôt, la jeune athlète sud-africaine éveille les soupçons de la Fédération internationale et doit se soumettre à un "test de féminité". Plus de 10 ans après, cette sportive hors-norme est interdite de compétition et se bat toujours pour faire valoir ses droits auprès des instances juridiques. Qu'est-ce qu'une « vraie » femme et pourquoi cette question ne cesse de hanter les grandes compétitions sportives ? Libre arbitre, librement inspiré de la vie de Caster Semenya, questionne la représentation du corps des femmes, son contrôle et les rapports de pouvoir à l'œuvre dans notre société

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

FESTIVAL



SAMEDI
16 NOV. : CINÉMA
J. PRÉVERT
18H

Grande soirée du festival du court métrage des jeunes

TARIF : Gratuit

Une belle soirée pour dénicher et encourager les cinéastes de demain : les courts métrages réalisés par des jeunes de Gonesse et des alentours et lauréats de cette 9^{ème} édition seront projetés sur le grand écran du cinéma ! Une soirée participative où le public votera pour son film préféré parmi la sélection ! Et avant de remettre les prix allant jusqu'à 600€ par film, participants et spectateurs pourront échanger autour d'un buffet convivial et se faire prendre en photo !

> Réservation : 01 77 80 92 96 / cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr



BAM !

FESTIVAL POP CULTURE



LE SAMEDI 9 NOVEMBRE - MÉDIATHÈQUE DE COULANGES

À l'occasion de Bam ! Festival Pop Culture, les médiathécaires vous invitent à une Journée Spéciale Pop Culture à la médiathèque de Coulanges !

- » **10H P'tit dej' des familles** « Les plus jeunes et les écrans : premiers films et premiers jeux, quoi choisir ? » - Rendez-vous d'échanges autour du fonds parents-enfants
- » **10H30** Comité « Il y a tant à découvrir » - **Quiz Pop culture**
- » **14H-18H** Enquête policière interactive et numérique autour de **l'exposition ludique** « Qui a refroidi Lemaure ? » (BDVO) - *À partir de 10 ans*
- » **14H-16H Rencontre avec Maria Levski**, influenceuse littéraire et écrivaine de « New Romance » - *Ados/jeunes adultes*
- » **15H-17H Initiation au jeu de Go** et à des jeux de société originaux d'Asie
- » **16H Tournoi de jeu vidéo rétro-gaming** en lien avec l'exposition « Histoire des jeux vidéo »
- » **18H-19H30** repas participatif pour ceux qui veulent prolonger la journée, chacun apporte un plat.
- » **TOUTE LA JOURNÉE** mise à disposition de jeux de société, fresque géante participative et expositions à visiter.

MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND

- » **MER. 6 NOV. - 10H** Initiation au jeu de GO
- » **SAM. 9 NOV. - 15H** Conte de Philippe Imbert « Peick la malice »

SALON BAM!

» **SAMEDI 16 NOVEMBRE**
GYMNASÉ JESSE OWENS
 (DAMMARHTIN-EN-GOËLLE)

De 10h à 19h00, vous serez invités à découvrir les animations du salon : escape game, quiz, jeu vidéo et de société, ateliers, concours cosplay, conférences, expositions, librairie.



SAMEDI
23 NOV. : **10H30**
 AUDITORIUM
 DE COULANGES

La fabuleuse histoire de BasarKus

CIE LAMENTO



DURÉE : 30MIN. / TARIFS : 8€ / 5€ / 3€ / À PARTIR DE 14 ANS

La Fabuleuse histoire de BasarKus est un duo virtuose et malicieux entre cirque et danse. Leurs jeux consistent désormais à surmonter leurs peurs et à expérimenter coûte que coûte la séparation. Passant de la symbiose à l'individualisation, ils n'ont cessé de créer des ponts entre leurs arts poussant le dialogue jusqu'à la limite. La quête d'identité et la notion d'hybridité sont au centre de cette histoire. Où commence et où finit mon corps ? Qui est cet autre que moi ? Comment l'accepter ? Autant de questions qui construisent cette ode à la découverte de soi.

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

CINÉMA
Jacques Prévert
de Gonesse

LE PROGRAMME du 6 novembre au 3 décembre 2024

Films en VF sauf mention contraire

* Séance gratuite

Film présenté en sélection officielle du Festival de Cannes

SEMAINE DU 6 AU 12 NOVEMBRE	Durée	Merc. 6	Jeu. 7	Vend. 8	Sam. 9	Dim. 10	Lun. 11	Mar. 12	
BAMBI, L'HISTOIRE D'UNE VIE DANS LES BOIS 	1h17	14h30 Ciné-Gôûter			14h	14h			
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - LA CONFÉRENCE AZNAVOUR	1h45			14h Conférence					
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - LE FILM MONSIEUR AZNAVOUR	2h13			16h Film	18h15	16h	20h30	16h	
C'EST LE MONDE À L'ENVERS !	1h54	16h		20h30	16h Ciné-Relax			18h30	
LEE MILLER	1h57	18h15 (VF)			20h30 (VO)		18h15 (VF)	14h (VO) 	
UN AMOR (VO) 	2h09	20h30				18h30	16h	20h30	
MOIS DU DOC HOSPITAL (VO)  	1h24			19h			14h		
SEMAINE DU 13 AU 19 NOVEMBRE		Merc. 13	Jeu. 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19	
ANGELO DANS LA FORÊT MYSTÉRIEUSE  	1h21	14h30 Ciné-Atelier			14h	14h			
9 ^{ÈME} FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DES JEUNES *	3h				De 18h à 21h *				
CINÉ-RENCONTRE AVEC FRANÇOIS RUFFIN MOIS DU DOC AU BOULOT ! 	1h24							19h Ciné-Rencontre	
PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES ANORA 	2h19	16h (VO)		18h (VO)		16h (VF)	14h (VF) 20h30 (VO)	16h15 (VO)	
MONSIEUR AZNAVOUR	2h13	20h15		14h			16h30	14h 	
SMILE 2 	2h12			20h30 (VO)		18h30 (VF)			
NORAH (VO) 	1h34	18h30		16h15			18h45		
SEMAINE DU 20 AU 26 NOVEMBRE		Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26	
MACPAT LE CHAT CHANTEUR 	40 min	14h30				11h Ciné-P'tits-Loups			
THE KILLER 	2h06	16h (VF) Ciné-Popcorn			Colloque d'Histoire Valeurs & Héritages de la Résistance 10h30 > 19h		18h15 (VF)	20h15 (VO)	16h (VF)
SUR UN FIL	1h56	18h15					15h30  16h Film	14h 18h	20h  Séance adaptée
MOIS DU DOC VOYAGE À GAZA (VO) 	1h07	20h30				14h	16h15	14h  18h15	
VALEURS ET HÉRITAGES DE LA RÉSISTANCE L'ARMÉE DU CRIME * 	2h19			17h30 Gratuit					
SEMAINE DU 27 NOV. AU 3 DÉC.		Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 1 ^{er}	Lun. 2	Mar. 3	
FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU  	1h25	14h30			14h	18h15			
JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ANORA 	2h19			14h15 (VF) Ciné-Discussion					
CINÉ-CLASSIQUE - CYCLE FRANÇOIS TRUFFAUT LA PEAU DOUCE	2h				16h Ciné-Classique				
JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA VIVRE, MOURIR, RENAIÎTRE * 	1h49						14h Séance spéciale		
4 ZÉROS	1h42	18h				16h15		14h 	
TROIS AMIES 	1h57	20h		16h45		14h	20h	18h	
TOTEM (VO) 	1h35			20h30			18h	16h	
MOIS DU DOC AU BOULOT ! 	1h24	16h15		19h	20h			20h15	

CINÉMA
Jacques Prévert

 Recommandé à partir de 3 ans

 Le RDV des amis du cinéma

 Instant-ciné

 GONESSE
ville de cultures

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS



LUNDI 4 NOVEMBRE

Radis roses en rondelles
Emincé d'endives

Demi Lune de saumon

Yaourt **BIO** aromatisé framboise
Yaourt **BIO** nature

Pomme

MARDI 5 NOVEMBRE

Salade de mâche
et betteraves rouges

Colin d'Alaska pmd sauce bretonne Pommes de terre vapeur

Pont l'Evêque aop
Cantal aop

Dessert lacté gélifié saveur
vanille ou chocolat

MERCREDI 6 NOVEMBRE

Salade de risetti
aux petits légumes
Salade de riz composée

Boeuf lr томат'olive Merlu pmd sauce échalote Petits pois mijotés **BIO**

Coulommiers
Tomme blanche

Clémentine

le jour du Végé

JEUDI 7 NOVEMBRE

Carottes râpées **BIO**
Salade verte **BIO** fraîche
et croûtons

Couscous vegetal cinq légumes et raisin sec

Fromage frais Saint môret
Fromage fondu Samos

Purée de pomme fraîche **BIO**

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Soupe de légumes variés
(carotte, pdt, poireau, chou-
fleur, céleri, h,verts, petits pois)

Jambon blanc* lr Hoki pmd sauce basilic Purée de choux de Bruxelles et pommes de terre au fromage type parmesan

Petit fromage frais nature
au lait entier
Petit fromage frais
aromatisé aux fruits

Banane **BIO**

LUNDI 11 NOVEMBRE

FÉRIÉ

MARDI 12 NOVEMBRE

Haricots verts
et vinaigrette dosette

Omelette **BIO** fraîche Pommes de terre vapeur

Yaourt **BIO** nature
Yaourt **BIO** brassé au citron

Poire

MERCREDI 13 NOVEMBRE

Radis roses et beurre

Poisson blanc pané croustillant pmd Purée Crécy **BIO**

Fromage au lait
pasteurisé Carré

Liégeois saveur chocolat
Liégeois saveur vanille
sur lit de caramel

JEUDI 14 NOVEMBRE

Soupe de champignons et
pommes de terre

Merlu pmd sauce citron Ratatouille à la niçoise et blé

Fromage frais Tartare nature
Fromage frais Fraidou

Banane **BIO**

le jour du Végé

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Chou blanc
Salade verte fraîche
Vinaigrette Chimi Churri

Riz bio Korma **BIO** patate douce **BIO** et edamame

Fromage blanc aromatisé
aux fruits
Fromage blanc nature

Cake nature (farine LCL)

LUNDI 18 NOVEMBRE

Salade de pommes de terre
Salade mexicaine

Boeuf lr façon bourguignon Colin d'Alaska pmd Carottes

Saint Nectaire aop
Pont l'Evêque aop

Pomme

MARDI 19 NOVEMBRE

Emincé d'endives
Salade de mâche
et betteraves rouges

Poulet lr façon yassa Merlu pmd Riz **BIO**

Coulommiers
Bûche mélangée

Crème dessert saveur
chocolat
Crème dessert saveur vanille

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Soupe dubarry

Thon à la tomate et au basilic Fusilli **BIO**

Fromage blanc nature
Fromage blanc aromatisé aux
fruits

Kiwi **BIO**

JEUDI 21 NOVEMBRE

Carottes râpées vinaigrette
à la moutarde
Salade coleslaw

Sauté de porc Hoki pmd Epinards branches **BIO** à la béchamel

Emmental

Beignet parfum chocolat
noisette d'og

le jour du Végé

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Œuf dur bio - Mayonnaise **BIO**

Parmentier de haché végétal aputiron Salade verte fraîche et vinaigrette moutarde

Fromage fondu
vache qui rit **BIO**

Poire

LUNDI 25 NOVEMBRE

Carottes râpées

Dés de saumon pmd à l'oseille Ratatouille à la niçoise et riz

Camembert **BIO**
Coulommiers **BIO**

Dessert lacté flan saveur
vanille nappé caramel

le jour du Végé

MARDI 26 NOVEMBRE

Tomates concassées,
maïs et chips de maïs
Maïs poivrons emmental

Coquillettes semi complètes **BIO** courgettes façon caponata et câpres

Yaourt aromatisé
Yaourt nature

Banane **BIO**

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Choux bicolores

Emincé de dinde lr Merlu pmd Purée de patates douces et pommes de terre

Edam
Montcadi croûte noire

Purée de pomme fraîches **BIO**
parfumée à la vanille

JEUDI 28 NOVEMBRE

Soupe saint germain

Omelette **BIO** sauce tomate Haricots verts persillés

Fromage fondu
vache qui rit **BIO**
Fromage fondu **BIO** croc lait

Clémentine

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Céleri rémoulade
Salade verte fraîche

Tajine de veau vf Dés de poisson pmd Semoule **BIO**

Petit fromage frais aromatisé
aux fruits
Petit fromage frais sucré

Moelleux à la fleur d'oranger

Pour Gonesse, vivre l'avenir

SUPPRESSION DE LA ZAC DU TRIANGLE

Le Préfet du Val d'Oise a décidé pour de mauvaises raisons de signer un arrêté de suppression de la ZAC du Triangle de Gonesse afin de faire échec aux agriculteurs locaux, sans aucune concertation préalable avec le Maire et les élus. La municipalité a donc décidé de réagir avec fermeté et a déposé un recours gracieux auprès de la préfecture pour obtenir l'annulation pure et simple de cet arrêté injustifiable.

COUPE BUDGETAIRE DRASTIQUE

Le projet de loi de finances pour 2025 du nouveau gouvernement impose une coupe budgétaire drastique qui impactera à la fois les citoyens et les collectivités. Cette réduction des dépenses fragilisera encore davantage les services publics essentiels, tels que la santé, l'éducation et les services sociaux. Depuis 2017, de nombreux citoyens souffrent déjà des politiques d'austérité, et cette nouvelle baisse des moyens ne fera qu'aggraver la précarité des plus vulnérables. Les inégalités se creusent, et ce sont toujours les plus fragiles qui subissent les conséquences des choix économiques du gouvernement.

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Les collectivités territoriales vont une nouvelle fois faire les frais des choix dramatiques opérés par l'Etat. La Ville, comme 450 autres collectivités va être victime d'une ponction forcée et arbitraire de ses finances. Depuis des années, à Gonesse comme ailleurs, nous devons faire plus avec moins. Le Gouvernement, par ses coupes budgétaires, orchestre la casse des services publics locaux. Chaque euro ponctionné est un euro investi en moins pour les Gonessiens. Cette pression exercée sur les finances locales mine les efforts des villes pour maintenir un service public de qualité et accessible à tous. Malgré ses contraintes, nous continuerons d'investir pour les écoles, la sécurité, la culture, et les projets d'amélioration du cadre de vie de chaque habitant.

GONESSE SE TRANSFORME

Malgré ces contraintes budgétaires qui ne cessent de s'alourdir, Gonesse poursuit sa transformation. La ville mène des projets ambitieux tels que l'îlot Mairie, l'îlot Point du Jour, et la rénovation des rues du Général Leclerc et Bernard Février. Ces projets témoignent d'une volonté de continuer à améliorer le quotidien des Gonessiens, malgré les obstacles imposés par l'Etat.

Gonesse refuse de céder face à l'asphyxie des finances locales et continue de se battre pour offrir un cadre de vie à la hauteur des attentes de ses habitants

Patrice Richard

Groupe communiste et republicain

Budget 2025 :

Nous entrons dans la période de la préparation du budget 2025, moment toujours difficile. On aurait pu espérer l'exercice moins ardu si les résultats des élections législatives avaient été respectés, et qu'un gouvernement NFP avait été formé. Appliquant son programme, Il aurait redonné un peu d'oxygène aux finances des collectivités. Mais, bien que rejetée par une majorité d'électeurs, c'est toujours la politique de Macron qui s'applique, et encore plus sévèrement. Face à l'important déficit de l'Etat (rappelons que la France est placée en procédure de déficit excessif par Bruxelles) Macron et Barnier veulent combler une partie de ce déficit sur le dos des collectivités, au prétexte qu'elles auraient trop embauché, et trop dépensé. Or celles-ci ne portent que 8 % de la dette, à mettre en balance avec les 70 % de l'investissement qu'elles assurent, avec les conséquences positives que l'on connaît sur l'économie du pays et l'emploi.

Les premières annonces font état d'un effort imposé aux collectivités d'un montant de 5 Milliards d'euros, soit 2 % de leurs recettes de fonctionnement (réduction du Fond de compensation de la TVA, du Fonds vert). Non comptant de réduire les recettes, le gouvernement leur impose des dépenses nouvelles comme l'augmentation de leur cotisation à la caisse de retraite des agents des collectivités. Jamais un gouvernement n'avait osé imposer un tel niveau d'effort aux collectivités !

Prétexter une hausse significative des dépenses des collectivités liées à une mauvaise gestion est un mensonge. La cause en est le transfert de charges qui devraient être assurées par l'Etat sur les collectivités sans la compensation financière correspondante (revalorisation des salaires, procédures bureaucratiques toujours plus complexes...). A Gonesse nous déployons de multiples services utiles à la population : l'état civil, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs, les crèches, l'aide aux personnes âgées, l'entretien des routes et des espaces verts, le traitement des ordures ménagères... Comme l'ensemble des collectivités, nos dépenses de l'argent public sont faites dans l'intérêt de nos administrés et donc de notre pays. Ce qui n'est pas le cas des entreprises privées. Sanofi, qui a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de 2 milliards d'argent public, annonce la vente à un fonds d'investissement américain de la production du Doliprane, l'anti douleur le plus consommé en France. Conséquences pour notre pays : la perte d'un savoir-faire français, la suppression de 1000 d'emplois, et la dépendance économique à d'autres pays.

Nous ne pouvons plus rester silencieux face aux graves menaces que font peser les ponctions budgétaires prévues dans le projet de loi de finances 2025. La Coopérative des Elu(e)s communistes et Républicains, avec d'autres associations d'élus de gauche prépare une action forte à mener auprès des représentants de l'Etat.

Les élus : Corinne Queret et Ouiza KHALLEF

Françoise HENNEBELLE

Agir pour Gonesse

UNE SEMAINE BLEUE DEDIEE AUX SENIORS ET AUX RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES - L'édition 2024 avait pour thème : Bouger ensemble pour entretenir la flamme en rapport aux Jeux olympiques. Chaque génération a un rôle à jouer pour créer une communauté inclusive et bienveillante. La programmation a été construite par les animateurs de la MIDD avec le CCAS, les membres du conseil des sages et en transversalité avec les différents services de la Ville (sport, atelier santé, cinéma, la police municipale, les maisons des habitants, le service communication...). Vous avez pu retrouver des ateliers sportifs, de bien-être, culinaires, des conférences, séance cinéma... UN GRAND MERCI à tous les organisateurs ainsi qu'à l'ESAT et l'ITEM FOCKENBERGHE qui ont répondu présents. Sandrine

« OCTOBRE ROSE » A GONESSE – MOBILISATION ET SOLIDARITE « PLUS FORTES ENSEMBLE ! PARLONS PEU, PARLONS SEIN ! - Le cancer du sein fait 12000 morts chaque année. Afin de stopper ce fléau le MAMMOBUS : véritable cabinet de radiologie ambulante a posé ses valises sur le parking du Centre Commercial Leclercq pour donner accès gratuitement au dépistage du cancer du sein. Sans oublier le Village Prévention présent avec des professionnels de santé, merci à vous ainsi qu'aux bénévoles. Le cancer du sein nous concerne tous, pour le vaincre continuons à soutenir la recherche. Claude

MICHEL BARNIER NOUVEAU 1ER MINISTRE FACE A UNE DETTE COLOSSALE ! ON PART DE TELLEMENT LOIN QU'IL FAUT SE RETROUSSER LES MANCHES ! Il faut rappeler que ce sont les gouvernements successifs qui ont amené à cette situation. Pour ramener le déficit public à 5% du PIB à fin 2025, Michel Barnier envisage un effort budgétaire gigantesque de 60 milliards d'euros. Le 1^{er} ministre veut mettre à contribution tous les citoyens, les administrations publiques mais aussi les collectivités locales. Nous sommes totalement opposés à faire participer les contribuables à l'effort national à hauteur de 20 milliards d'euros, ce choix se répercuterait sur leur pouvoir d'achat donc sur l'économie de la France et inévitablement vers une crise économique (chômage, dépôt de bilan, entreprise ...) comme nous l'avons déjà indiqué « L'IMPOT TUE L'IMPOT ». L'effort demandé à Gonesse représenterait 2% de ces recettes de fonctionnement ! Nous nous devons de participer à l'esprit de responsabilité ! A Gonesse nous avons anticipé dès 2020 par la réorganisation des services qui a permis de maintenir : l'équilibre budgétaire en 2023, la stabilité fiscale en n'augmentant pas la dette et les impôts pour 2024. Nous tablons en 2025 pour aucune hausse d'impôts, une stabilité de la dette et maintien des emprunts à condition de continuer à poursuivre nos efforts avec tous les services et être très vigilants notamment sur nos dépenses de fonctionnement (masse salariale...) les travaux courants, les investissements ainsi que les cessions et acquisitions. Claude

Agir pour Gonesse Claude TIBI, Sandrine De Almeida, Florent Roucan, Djénéba Camara, Gilles Gourdon, Ramata Diop, Jean-Pierre Karatay.

Claude Tibi

Groupe d'Opposition Municipale Un nouveau souffle pour Gonesse

BUDGET 2025 : LE REGIME SEC POUR LES COLLECTIVITÉS
Le Gouvernement a dévoilé mi-octobre ses choix budgétaires pour 2025. Si les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales restent stables à hauteur de 53,5 milliards d'euros, un fonds de précaution sera mis en place et contraindra les collectivités (régions, départements, communes) à faire un effort budgétaire global de l'ordre de 5 milliards d'euros. Pour la ville de Gonesse, cet effort pourrait être d'environ 1 million d'euros soit 2 % de notre budget.

Certes, chacun doit contribuer au redressement des comptes publics, mais il est assez injuste de faire porter le chapeau de la dette abyssale de la France aux collectivités de proximité. La baisse du FCTVA est également très injuste car elle pénalise les collectivités qui ont investi ces dernières années. Quelles seront les conséquences ? Sans doute une réduction du rythme des investissements, un décalage dans le temps des opérations.

Notre groupe sera vigilant pour que les coupes budgétaires à Gonesse, si elles doivent avoir lieu, ne touchent pas les services publics locaux essentiels : sécurité, éducation, santé, propreté et entretien de la commune etc.

TAXE FONCIÈRE : DIRE STOP AUX AUGMENTATIONS CHAQUE ANNÉE - Naturellement, la tentation des maires pourrait être d'augmenter encore une fois la taxe foncière pour trouver des recettes supplémentaires. Nous mettons en garde devant cette stratégie de « fuite en avant ». Les contribuables locaux ne sont pas des vaches à lait. La communication municipale insiste sur le fait que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2016. C'est oublier un peu vite que les bases ont été fortement revalorisées ces 5 dernières années. En réalité, le montant de taxe foncière demandée aux propriétaires a augmenté en quelques années à Gonesse d'environ 25 %. Nos revenus n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions ! Il est temps de dire STOP et de prendre conscience des difficultés économiques que cela crée pour de nombreux Gonessiens, particulièrement les retraités vivant seuls ou en couple mais avec une petite retraite.

ACTION LOCALE : NOTRE EQUIPE A LANCÉ UNE GRANDE OPÉRATION DE RECUEIL DES BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS DE GONESSE - Tout le monde en fait le constat : les habitants sont en général peu écoutés, alors qu'ils sont les premiers concernés par les problèmes du quotidien qu'ils observent devant chez eux. Notre équipe n'a pas la responsabilité de la gestion de la ville puisque nous avons perdu (de très peu) les dernières élections municipales en recueillant 49,7 % des voix. Mais depuis le début de notre mandat, nous tenons à rester disponibles et à l'écoute. Nous avons établi un questionnaire destiné à l'ensemble des habitants de la ville pour recueillir vos remarques, vos souhaits. N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas encore reçu votre questionnaire, nous vous le ferons parvenir.

Nous contacter par mail (pourgonesse@gmail.com) ou par SMS (06.80.71.81.05) - FB: #pourgonesse

Cedric Sabouret



La prochaine
séance publique du
Conseil municipal
aura lieu le

**Mardi 12
novembre**
- à 19h00 -

en salle du conseil

Les débats du Conseil
municipal seront filmés

vous pourrez assister en
présentiel aux débats et
les retrouver en ligne
dès le lendemain
sur le site de la Ville

WWW.VILLE-GONESSE.FR

rubrique *Ma Ville/
Les Conseils municipaux*

Le Gonessien #307 - Imprimé à 12 000 exemplaires - Mensuel des habitants de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy
Directrice de la communication :
Karine Gautreau

Rédaction et secrétariat de rédaction :
Sébastien Lantrade

Maquette : Nicolas Gommez - Fiona Leterrier

Photos : Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie : Public Imprim

Administration : Service communication,
5 rue Furmanek BP 10060 95503 Gonesse Cedex

Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication)

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

 www.ville-gonesse.fr

 @villedeGonesse

 @villedeGonesse

 Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :
01 34 45 11 11

**Direction de
l'Aménagement Urbain** :
01 34 45 19 56

Police municipale :
01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de ville,
66 rue de Paris

lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi

9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

**Pôle Population
Éducation et Solidarité,**
1 avenue Pierre Salvi

lundi 9h-12h

et 13h30-17h30

Mardi 13h30 et 17h30

Mercredi 9h-12h

et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h

et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

Cimetière,
rue du Thillay

Du lundi au vendredi 8h-17h

Samedi, dimanche

et jours fériés 9h-19h

Déchèterie,
17 rue Gay Lussac

Du lundi au vendredi

9h-12h et 14h-18h30

Samedi 9h-18h30

Dimanche 9h-13h

28^{ème} édition

Salon de la Gastronomie

- SALLE JACQUES BREL -

VEN. 29 NOV

15h-20h

SAM. 30 NOV

10h-20h

DIM. 1^{er} DÉC

10h-18h



GRATUIT POUR LES MOINS DE 20 ANS
ENTRÉE
2,50€

- **Défi des cuistots de Gonesse**

> *Sam. 30 nov - 17h > 19h*

- **Grande tombola**

> *Tirage le dim. 1^{er} déc*

- **Démonstration culinaire** sur le thème du foie gras

> *Sam. 30 nov - 18h > 19h*

